

## VRAI ? FAUX ?

La CFDT n'a jamais rien à cacher. Nos régimes de retraite complémentaires sont en déficit depuis cinq ans et chacun savait qu'un accord forcément exigeant serait nécessaire pour assurer leur avenir. Afin de rétablir quelques vérités, voici sept points essentiels.

**SANS ACCORD : -10% !**

“Sans accord, c'était - 10 % pour tout le monde jusqu'à la fin de la retraite” VRAI !

S'il n'y avait pas eu d'accord, ce sont tous les retraités qui auraient subi d'ici moins de 10 ans une baisse de plus de 10% de leur part complémentaire, et ce sur toute la durée de la retraite.

**ACCORD SUR LE DOS DES SALARIÉS ?**

“C'est un accord sur le dos des salariés” FAUX !

La contribution de solidarité des nouveaux retraités apportera 500 millions d'euros de recettes nouvelles. De son côté l'augmentation des cotisations patronales représente un apport financier de 720 millions d'euros.

**SYSTEME DE RETRAITES SAUVE !**

“Cet accord sauve le système de retraites par répartition” VRAI !

L'absence d'accord aurait laissé la porte ouverte aux régimes de retraite par capitalisation. Le système de retraite par répartition est bien le plus solide et le plus juste!

**PAS DE REPORT DE L'ÂGE DE DÉPART**

“L'âge de départ à la retraite est reporté à 63 ans” FAUX !

Cet accord ne change pas la loi. Les âges de départ à la retraite et la durée de cotisation ne bougent pas, y compris le dispositif de retraite anticipée pour carrière longue.

**LES OUVRIERS VONT PAYER POUR LES CADRES ?**

“Les ouvriers vont payer pour les cadres” FAUX !

Les cadres cotisent aussi à l'Arcco, et en moyenne plus que les non-cadres. En 2019, avec le régime unique les cadres seront proportionnellement à leur salaire davantage sollicités pour apporter des ressources au régime.

**ET LES JEUNES ?**

“Cet accord prouve aux jeunes qu'ils peuvent compter sur le régime de retraite solidaire ” VRAI !

Cet accord permet de revenir à l'équilibre et de créer un nouveau régime. Son mode de pilotage assurera sa pérennité et par là même le versement d'une retraite complémentaire aux jeunes générations.

**FEMMES PENALISEES ?**

“Les femmes aux carrières courtes et précaires sont les grandes victimes de cet accord” FAUX !

La CFDT a exigé et obtenu qu'un retraité sur trois, celles et ceux qui ont les plus petites retraites dont 80% sont des femmes, n'aient pas à verser la contribution de solidarité.

Toutes les propositions présentées comme indolores ou faciles sont autant de promesses démagogiques. Une partie du patronat et du monde politique n'a que faire de la retraite des salariés et de son caractère solidaire.

**Les syndicats signataires CFDT-CFTC-CGC ont sauvé le régime des retraites complémentaires. Quant aux autres, ils ne manqueront pas, comme à leur habitude de critiquer ceux qui s'engagent. C'est bien plus confortable.**